

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE  
DU CIRCUIT DE MERIGNAC

# 15ème RALLYE NATIONAL DES COTES DE GARONNE

28-29 & 30 MARS 2008

REGLEMENT PARTICULIER

23/02/2008

## NOTE IMPORTANTE À LA GRANDE ATTENTION DES PILOTES

C'est grâce à la compréhension des Communes traversées par le RALLYE DES COTES DE GARONNE que nous avons pu organiser pour vous cette édition.

Ce sera grâce à votre sportivité et à l'attitude responsable que vous saurez adopter durant les RECONNAISSANCES que le parcours et la pérennité de cette épreuve seront assurés.

Nous vous demandons expressément de montrer l'exemple, de respecter la sécurité et la tranquillité des villages qui vous accueillent et de suivre très scrupuleusement les règles de la circulation et du code de la route.

Les RECONNAISSANCES ne sont pas des ESSAIS.

Une surveillance sera établie et des contrôles portant aussi bien sur le RESPECT DU CODE DE LA ROUTE que sur le niveau sonore des véhicules seront effectués par les services de la GENDARMERIE.

Des contrôles sur le respect de la réglementation des reconnaissances seront effectués sur le parcours et **l'article 6.2.4 du règlement FFSA sera strictement appliqué.**

Nous comptons sur votre compréhension,

De l'élégance de votre attitude et de votre comportement responsable dépend l'avenir de notre épreuve. Soyez en remerciés.

Laurent MAGNIER  
Président de Garonne Auto Sport

Jacques COURMONTAGNE  
Président de l'ASACM

## **PROGRAMME - HORAIRES**

<b>LUNDI 18 FEVRIER 2008</b>	Parution du règlement, ouverture des engagements
<b>MARDI 25 MARS 2008</b>	Clôture des engagements (à minuit)
<b>SAMEDI 22 MARS 2008</b>	Parution du Carnet d'itinéraire (Road-Book)
<b>SAMEDI 22 MARS 2008</b>	Reconnaisances autorisées de 9h00 à 22h00
<b>DIMANCHE 23 MARS 2008</b>	Reconnaisances autorisées de 9h00 à 22h00
<b>LUNDI 24 MARS 2008</b>	Reconnaisances autorisées de 9h00 à 22h00
<b>VENREDI 28 MARS 2008</b>	Reconnaisances autorisées de 9h00 à 22h00
<b>VENREDI 28 MARS 2008</b>	Vérifications des documents et des voitures de 17h00 à 21h00 Concession PEUGEOT - 50, rue Jules Ferry - LANGON Mise en place du Parc de Départ à 17h00 - Parc des Vergers - LANGON
<b>SAMEDI 29 MARS 2008</b>	1 <sup>ère</sup> réunion du Collège des Commissaires Sportifs à <u>8h</u> Mairie de VERDELAIS  Publication des équipages admis au départ à 9h Parc Fermé - Parc des Vergers - LANGON  Départ de la première voiture à <u>10h30</u> Parc Fermé - Parc des Vergers - LANGON  Arrivée de la première voiture à <u>22h07</u> Parc Fermé - Parc des Vergers - LANGON  Vérifications finales Concession PEUGEOT - 50, rue Jules Ferry - LANGON  Publication des résultats du rallye $\frac{1}{2}$ heure après l'arrivée du dernier concurrent Parc Fermé - Parc des Vergers - LANGON
<b>DIMANCHE 30 MARS 2008</b>	Remise des prix à 10h30 Salle François Mauriac - LANGON

### **ARTICLE 1 - ORGANISATION**

L'A.S.A. du Circuit de Mérignac (organisateur administratif) organise en collaboration avec Garonne Auto Sport (organisateur technique) le 15<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL DES COTES DE GARONNE qui se déroulera les 28, 29 et 30 MARS 2008.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la F.F.S.A., N° 27 en date du 09/01/2008

## Comité d'Organisation

Coordinateur : M. Laurent MAGNIER

Membres : Monique BOUGEOIS, Frédéric BOURBON,  
Philippe DANIEL, Frédéric DUCROCQ,  
Carole GOMEZ, Guillaume GOUR,  
Cédric JENCK, Jérôme JUGE  
Hubert MONTEL, Cédric ORILLAC,  
Patrick ORILLAC, Claude PINA, Ludovic PINA,  
André ROMAN, Didier SERRE, Cédric TORLET,  
Ecurie KEN DATEN, FCBA, SOS27

Secrétariat du Rallye : ASA du Circuit de MERIGNAC  
Avenue Marcel Issartier  
33700 MERIGNAC  
Téléphone : 06 83 50 21 68 FAX : 05 56 63 51 37

Permanence du Rallye : Vendredi 28 MARS 2008 de 17h00 à 21h00 :  
Concession PEUGEOT - 50, rue Jules Ferry - LANGON  
Samedi 29 MARS 2008 de 6h45 à 24h00 :  
Mairie de Verdélais  
Téléphone : 06 83 50 21 68

## Organisateur Technique

Garonne Auto Sport  
1 chemin de Peyrot  
33210 LANGON

### 1.1. Officiels

#### Commissaires sportifs

##### PRÉSIDENT :

Mme Roselyne PRIOUX ASA 14/08 Lic. N° 17879

##### MEMBRES :

M. Claude BAUDIN ASA 11/01 Lic. N° 6146

M. Dominique MALCUIT ASA 10/04 Lic. N° 16331

#### Directeur de Course

M. Jean-Pierre VAN BREMPT ASA 11/01 Lic. N° 1049

#### Directeurs de Course adjoints PC

M. Jacques POINOT ASA 11/01 Lic. N° 5558

M. Laurent TEILLARD ASA 17/05 Lic. N° 10182

M. Jannick DAUBIGNE ASA 05/15 Lic. N° 6560

#### Directeurs de course adjoints délégués aux épreuves spéciales

M. Philippe DANIEL ASA 10/04 Lic. N° 50805

M. Patrice PRIOUX ASA 14/08 Lic. N° 17877

M. Thierry ROCHETTE ASA 11/24 Lic. N° 7040

#### Commissaire sportif délégué aux épreuves spéciales

Mme Renée JECKER ASA 10/04 Lic. N° 11119

#### Médecin chef

Dr Jean-Pierre RIGOBERT ASA 11/10 Lic. N° 7967

Commissaires techniques	M. Claude PINA - Responsable -	ASA 10/04	Lic. N° 13191
	M. Paul GIBISSIER	ASA 10/04	Lic. N° 19279
	M. Alexandre FOURCADE	ASA 10/06	Lic. N° 28760
	M. Vincent TASTET	ASA 10/03	Lic. N° 164686
	M. Jean-Claude DUSSOUBS	ASA 10/14	Lic. N° 51192
Chargés des relations avec les concurrents	M. Jean-François FOURCADE	ASA 10/06	Lic. N° 8460
	Mme Claudie SIALELLI	ASA 17/06	Lic. N° 55586
Relation Sécurité avec le PC	M. Gérard TEXIER	ASA 11/10	Lic. N° 18160
Responsable des Commissaires	M. Lionel MOUNET	ASA 10/04	Lic. N° 37595

## 1.2. Éligibilité

Le 15<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL DES COTES DE GARONNE compte pour :

- La Coupe de FRANCE DES RALLYES 2<sup>e</sup> division 2008 ; coef. 3
- Le Championnat du Comité Régional Aquitaine
- Le Challenge des Commissaires du Comité Régional Aquitaine

## 1.3. Vérifications

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu Concession PEUGEOT - 50, rue Jules Ferry - LANGON le : **Vendredi 28 Mars 2008 de 17h00 à 21h00**

Les vérifications finales seront effectuées :

Concession PEUGEOT 50, rue Jules Ferry - LANGON. Prix de la main d'œuvre : 40 € H.T.

## ARTICLE 2 - ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## ARTICLE 3 - CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1. Demande d'engagement - Inscriptions

3.1.5 Toute personne qui désire participer au 15<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL DES COTES DE GARONNE doit adresser à : Laurent MAGNIER - 1 Chemin de Peyrot - 33210 - LANGON (cachet de la Poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée avant le **MARDI 25 MARS 2008** à minuit.  
N° portable ASACM : 06 83 50 21 68, N° Fax 05 56 63 51 37

3.1.10 Le nombre d'engagés est fixé à 100 véhicules maximum.

L'ASACM se réserve le droit d'annuler le Rallye si le nombre d'engagés est inférieur à 40.

3.1.11.1 Les droits d'engagement sont fixés :

- a) avec la publicité facultative des organisateurs : 360 € (\*) **avant le 10 mars 2008**
- b) « « « « « : 390 € **après le 10 mars 2008**
- c) sans la publicité facultative des organisateurs : 780 €

(\*) Réduit à 330 € pour l'équipage complet licencié A.S.A.C.M.

3.1.12 La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement (chèque à l'ordre de : ASACM, encaissé après le rallye).

## **ARTICLE 4 - VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS**

### **4.3. Assistance**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.  
L'assistance sera autorisée uniquement dans le parc prévu au Road Book.  
En dehors de ce parc, l'assistance est strictement interdite.

#### **4.3.2.3 Limitation de changements de pièces**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## **ARTICLE 5 - PUBLICITÉ**

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées éventuellement par un additif au présent règlement particulier.

## **ARTICLE 6 - SITES ET INFRASTRUCTURES**

### **6.1. Description**

Le 15<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL DES COTES DE GARONNE représente un parcours de 191,750 km. Il se déroule en 1 étape divisée en 4 sections et comporte 11 Épreuves Spéciales d'une longueur totale de 116,200 Km.

Les épreuves spéciales (voir annexe) sont :

E.S. 1 - 4 - 7 - 10	MOURENS	13 Km 100
E.S. 2 - 5 - 8 - 11	VERDELAIS	09 Km 650
E.S. 3 - 6 - 9	LE PIAN	08 Km 400

L'itinéraire - horaire figure dans le carnet d'itinéraire (road-book).

### **6.2. Reconnaissances**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

6.2.6 Les reconnaissances auront lieu les 22-23-24 MARS 2008 et le 28 MARS 2008.

Elles sont autorisées **UNIQUEMENT de 9h à 22h**.

**Le nombre de passage en reconnaissance est limité à 4.**

**Toute infraction durant les reconnaissances sera passible des sanctions prévues à l'article 6.2 du règlement standard F.F.S.A.**

Des contrôles seront effectués par l'organisateur.

## **ARTICLE 7 - DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE**

### **7.2. Dispositions Générales relatives aux Contrôles**

7.2.11 Les signes distinctifs des commissaires sont les suivants :

- Commissaire de route                    chasuble marquée « COMMISSAIRE »
- Chef de Poste                            chasuble marquée « CHEF DE POSTE »

## **ARTICLE 8 - PÉNALITÉS - RÉCLAMATIONS - APPELS**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## **ARTICLE 9 - CLASSEMENT**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## **ARTICLE 10 - PRIX - COUPES**

### ***PRIX EN ESPÈCES***

#### **Classement Général**

Premier :	500 €	
Deuxième :	350 €	
Troisième :	200 €	Total : 1 050 €

#### **Classement par Groupe**

Premier :	320 €
Deuxième :	220 €
Troisième :	150 €

Dans chaque Groupe, il sera distribué :

- 3 prix pour + de 9 partants
- 2 prix pour 5 à 9 partants
- pas de prix en dessous de 5 partants

Total Groupe : 3 450 €

#### **Classement par Classe**

Premier :	360 €
Deuxième :	200 €
Troisième :	100 €

Dans chaque Classe, il sera distribué :

- 3 prix pour + de 10 partants
- 2 prix pour 6 à 10 partants
- 1 prix jusqu'à 5 partants
- 50% du prix si un seul partant

Total Classe : 12 350 €

**TOTAL GENERAL : 16 850 €**

#### **Cumul des prix :**

Seuls les 2 prix les plus élevés seront cumulables.

### ***COUPES***

Des coupes récompenseront :

- Les trois premiers équipages du classement Général
- Le premier de chaque GROUPE
- Le premier de chaque CLASSE
- Le premier équipage exclusivement féminin
- La meilleure copilote

La remise des prix se déroulera le DIMANCHE 30 MARS 2008 à 10h30 Salle François Mauriac - LANGON.

## EPREUVES SPECIALES

**PREMIERE SECTION**  
**PARC FERME LANGON - PARC DE REGROUPEMENT LANGON**  
**47,100 km comprenant deux épreuves spéciales totalisant 22,750 km**

ES 1 : MOURENS	Départ : Savignac Arrivée : Cateau	13,100 km
ES 2 : VERDELAIS	Départ : Pampelune Arrivée : Fayon	09,650 km

**DEUXIEME SECTION**  
**PARC DE REGROUPEMENT LANGON - PARC DE REGROUPEMENT VERDELAIS**  
**47,650 km comprenant trois épreuves spéciales totalisant 31,150 km**

ES 3 : LE PIAN	Départ : Le Pian Arrivée : Petit Mayne	08.400 km
ES 4 : MOURENS	Départ : Savignac Arrivée : Cateau	13,100 km
ES 5 : VERDELAIS	Départ : Pampelune Arrivée : Fayon	09,650 km

**TROISIEME SECTION**  
**PARC DE REGROUPEMENT VERDELAIS - PARC DE REGROUPEMENT VERDELAIS**  
**49,350 km comprenant trois épreuves spéciales totalisant 31,150 km**

ES 6 : LE PIAN	Départ : Le Pian Arrivée : Petit Mayne	08.400 km
ES 7 : MOURENS	Départ : Savignac Arrivée : Cateau	13,100 km
ES 8 : VERDELAIS	Départ : Pampelune Arrivée : Fayon	09,650 km

**QUATRIEME SECTION**  
**PARC DE REGROUPEMENT VERDELAIS - PARC FERME LANGON**  
**54,250 km comprenant trois épreuves spéciales totalisant 31,150 km**

ES 9 : LE PIAN	Départ : Le Pian Arrivée : Petit Mayne	08.400 km
ES 10 : MOURENS	Départ : Savignac Arrivée : Cateau	13,100 km
ES 11 : VERDELAIS	Départ : Pampelune Arrivée : Fayon	09,650 km

*Soit une longueur totale du rallye de 198,350 km comportant 11 épreuves spéciales totalisant 116,200 km*